

Département
Du Bas-Rhin

Arrondissement
De Sélestat-Erstein

Nombre de Conseillers

Elus :
11

Conseillers en
fonction :
08

Conseillers présents :
07

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'URBEIS

Séance
du 11 février 2019
19h00
(convocation du 01/02/2019)

L'an Deux Mil Dix-Neuf, le 11 février, le Conseil Municipal de la commune d'URBEIS s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Rémy ANTOINE-GRANDJEAN, Maire.**

Etaient présents :

Les Adjoints :

M. Marc NIESS et M. Abel MANGEOLLE

Les Conseillers Municipaux :

MMES Christine BALLAND, Michèle SCHWETTERLE, et
MM. Vincent HEBERLE, Hervé ANCEL

Absent excusé :

M. Michaël GRANDJEAN qui donne procuration à M.
Rémy ANTOINE-GRANDJEAN

Absent non excusé :

/

Le Conseil Municipal choisit comme secrétaire de séance : **Mr Hervé ANCEL**

Monsieur Rémy ANTOINE-GRANDJEAN, Maire d'Urbeis remercie toutes les personnes présentes, le quorum étant atteint Monsieur le Maire déclare la séance ouverte :

Après approbation du compte rendu du 29/11/2018, Monsieur le Maire décide de passer au point 001/2019 de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

001 / Budget Commune : autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

002 / Demande d'aide association Les Elfes d'argent.

03 / Prestations de la SAVA.

001/ Budget Commune : autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les Collectivités Territoriales ont la possibilité jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'à la date limite de vote du budget,

sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

le **Conseil Municipal autorise** Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget pour le compte suivant :

- compte 2151 - opération 80 (travaux de voirie) 9750 euros.

002/ Demande d'aide association « Les Elfes d'Argent »

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier adressé par Mr Pierre ZIELENIEWICZ Président de l'association « Les elfes d'argent », afin d'obtenir une aide financière destinée au démarrage du projet de garderie – cantine que veut mettre en place l'association. Conscient de l'intérêt pour la commune de disposer d'un tel dispositif, le conseil municipal à l'unanimité décide l'octroi d'une subvention de 500 euros. Cette subvention ne pourra toutefois être versée qu'après le vote du budget.

003/ Prestations de la SAVA

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes de la Vallée de Villé prépare actuellement un 18^{ème} programme d'intervention du chantier d'insertion de la SAVA (Section d'Aménagement Végétal d'Alsace) pour l'année 2019.

Pour cette nouvelle campagne d'actions, les conditions techniques restent inchangées à savoir :

- les prestations de la SAVA se feront sur la base de deux équipes de 4 personnes qui interviennent par alternance pour différentes tâches de nettoyage de cours d'eau, de débroussaillage, d'entretien de chemins, etc,
- ces équipes sont suivies quotidiennement par un personnel d'encadrement qualifié,
- si les effectifs annoncés sont différents, la facturation est faite sur la base de journées ramenées à 4 personnes.

Pour 2019, le coût de la prestation reste également inchangé à **250€ HT/jour d'intervention.**

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de faire appel aux prestations de la SAVA et s'engage à financer 25 journées de travail pour l'année 2019.

**Transmis en sous-préfecture,
le 14 février 2019
Publication,
le 14 février 2019**

**Certifié exécutoire
URBEIS, le 12 février 2019
Le Maire,
Rémy ANTOINE-GRANDJEAN**